



Collège " Le Clos Tardif "

Projet Mémoire "80ème anniversaire du débarquement"

Depuis de nombreuses années, le collège "Le Clos Tardif" met en œuvre ou participe à des projets pédagogiques en lien avec la Mémoire.

Récemment et depuis trois ans, c'est l'Histoire du résistant Marcel Leclerc qui est travaillée par les professeurs d'Histoire-Géographie avec les classes de 3ème.

" Nous avons alors l'occasion de faire découvrir l'histoire d'un instituteur arrêté à Saint-James en 1942, puis déporté, précise Frédéric Ferté, professeur d'Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique, professeur-référent culture et formateur laïcité et valeurs de la République au collège Le Clos Tardif. Un spectacle retraçant son histoire est actuellement en cours d'élaboration et sera joué au printemps 2024 à Saint James."

Le 80ème anniversaire du débarquement

En parallèle, le collège s'engage cette année dans la commémoration du 80ème anniversaire du débarquement, en partenariat avec le Département de la Manche.

Appel aux anciens élèves depuis 2014

" Les enseignants ont souhaité construire un projet faisant écho aux lettres écrites à la mémoire de soldats enterrés au cimetière américain pour le 70ème anniversaire en 2014, précise l'enseignant. Le projet consiste à proposer à tous les anciens élèves depuis 2014 d'écrire un court poème, dont le format sera transmis à tous les anciens élèves par mail."

Écrivez-nous un poème... Sur votre première fois au cimetière américain

Ce poème devra évoquer le souvenir de chacun de sa première visite du cimetière américain de Montjoie; les élèves du collège y allant chaque année depuis 2014.

Ce projet, initié via le réseau social Instagram, permet de sensibiliser aux usages des réseaux sociaux et de les utiliser pour des nouvelles actions.

Tout élève intéressé peut bien entendu se manifester via la page Instagram du collège ou envoyer un mail à 80.clostardif@gmail.com, adresse dédiée au projet, d'ici fin novembre.

Le lancement du recueil des poèmes aura lieu le 27 novembre et chaque participant pourra envoyer son poème par mail jusqu'au 15 janvier.

Les poèmes seront à envoyer sur l'adresse mail indiquée.

"Un vote permettra ensuite d'élire les deux meilleurs poèmes alors que tous seront intégrés à un recueil qui, nous l'espérons, fera l'objet d'une édition locale. Les deux poèmes "élus" pourront être proposés aux cérémonies du 80ème, conclut l'enseignant.



Les élèves de 3ème, ici en juillet dernier, devant le mur des disparus dont le collège est parrain dans le cadre des « Fleurs de la mémoire ». Frédéric Ferté